



**Travaux de transformation  
du bâtiment annexe  
de l'école de musique  
en locaux administratifs  
De la Crèche municipale**

REGLEMENT DE  
CONSULTATION

Procédure adaptée

(Article L. 2123-1 et suivants  
du code de la Commande Publique)

Les offres doivent être rédigées en langue française et transmises, avant le  
jeudi 16 mai 2024 à 12h00, sur la plateforme de dématérialisation des  
marchés publics [www.centreofficielles.com](http://www.centreofficielles.com)

## **SOMMAIRE**

### **ARTICLE 1 : IDENTIFIANTS**

### **ARTICLE 2 : OBJET DU MARCHE**

### **ARTICLE 3 : DÉROULEMENT DE LA CONSULTATION DES ENTREPRISES**

#### **3 - 1 : Visite du site**

#### **3 - 2 : Présentation des candidatures**

#### **3 - 3 : Présentation des offres**

#### **3 - 4 : Transmission des dossiers des entreprises**

#### **3 - 5 : Critères de sélection des offres**

#### **3 - 6 : Variante(s)**

#### **3 - 7 : Date limite de réception des dossiers**

#### **3 - 8 : Délai de validité des offres**

#### **3 - 9 : Négociation**

### **ARTICLE 4 : RENSEIGNEMENTS**

#### **4 - 1 : D'ordre technique**

#### **4 - 2 : D'ordre administratif**

## **ARTICLE 1 : IDENTIFIANTS**

### Acheteur public

COMMUNE DE CEBAZAT

8 bis, cours des Perches 63118 CEBAZAT

Tél. : 04-73-16-30-30 (service Commande Publique : 30-23)

Site internet : [www.cebazat.fr](http://www.cebazat.fr)

Courriel : [mairie.marches-publics@cebazat.fr](mailto:mairie.marches-publics@cebazat.fr)

### Personne représentant l'Acheteur public

Monsieur Flavien NEUVY, Maire de CEBAZAT

## **ARTICLE 2 : OBJET DU MARCHÉ**

Dans le cadre d'un projet de transformation du bâtiment annexe de l'école de musique en locaux administratifs, le présent marché doit permettre à la Commune de CEBAZAT de désigner un prestataire pour chacun des lots techniques désignés ci-dessous.

N° CPV :

- Travaux de construction : 45000000-7,
- Travaux d'équipement du bâtiment : 45300000-0,

Marché alloti, avec la décomposition suivante :

- Lot n°1 : Gros œuvre (code 45223220-4),
- Lot n°2 : Menuiseries intérieures bois (code 45421000-4),
- Lot n°3 : Plâtrerie – Peinture (codes 45410000-4 et 45442100-8),
- Lot n°4 : Chauffage ventilation (code 45331000-6),
- Lot n°5 : Electricité (codes 45310000)
- Lot n°6 : Sols (code 45430000-0),
- Lot n°7 : Menuiseries extérieures (code 454210004),
- Lot n°8 : Serrurerie (code 44316500),

Le marché est organisé avec options et prévoit la possibilité de présenter une ou plusieurs variantes, sous réserve d'une offre de base complète et conforme au marché.

 Planning de l'opération :

Date d'envoi de l'AAPC :	Vendredi 12 avril 2024
Date de visite du site :	Vendredi 26 avril 2024 à 9h30
Date limite de réception des offres :	Jeudi 16 mai 2024 à 12h00
Date prévisionnelle de notification du marché :	Vendredi 7 juin 2024
Début prévisionnel d'exécution du marché :	Juin 2024

### **ARTICLE 3 : DÉROULEMENT DE LA CONSULTATION DES ENTREPRISES**

Le présent marché est passé sur procédure adaptée prévue à l'article L. 2123-1 et suivants du code de la commande publique (CCP).

#### **3 – 1 : Visite du site**

Une visite non obligatoire (mais fortement recommandée pour transmettre un dossier complet et pertinent) et collective du site sera organisée à compter du :

**Vendredi 26 avril 2024 de 10h30 à 12h00,**

Les visites du site seront organisées par le maître d'œuvre de l'opération, accompagné de Monsieur GOMES, adjoint au Directeur des Services Techniques.

Toute demande de visite transmise en dehors de ce créneau sera rejetée.

Chaque représentant devra être muni du cachet de l'entreprise candidate afin de compléter le registre de présence de cette visite.

#### **3 – 2 : Présentation des candidatures**

Conformément à l'article L. 2142-1 du CCP, le candidat devra garantir son aptitude à exercer l'activité professionnelle, ainsi que ses capacités économiques, financières, techniques et professionnelles nécessaires à l'exécution du présent marché.

Tous les documents relatifs à la candidature seront rédigés en langue française.

Chaque candidat pourra soumissionner seul ou en groupement et devra transmettre, sur la base de l'article L. 2143-3 du CCP, notamment les pièces suivantes :

- Chiffres d'affaires total des 3 derniers exercices et part en % de l'objet du marché dans ces chiffres d'affaires (inclus dans DC1/DC2),
- Références de marchés (3 maximum) sur un objet identique ou similaire lors des 5 dernières années (indiquer la nature, le montant et l'identité de l'acheteur public ou privé),
- Déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun cas mentionné aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et L. 2141-7 à L. 2141-11 du CCP, notamment qu'il satisfait aux obligations concernant l'emploi des travailleurs handicapés définies articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail ;
- Qualification(s) et/ou certification(s) éventuelle(s) délivrée(s) dans le domaine d'activités concerné ;
- Formations et habilitations des intervenants ;

- Attestations d'assurance professionnelle, notamment en responsabilité civile et en garantie décennale ;

Le candidat pourra présenter sa candidature sous la forme d'un document unique de marché européen et utiliser les documents DC1 et DC2 dûment complétés et signés par le représentant du candidat ;

### **3 – 3 : Présentation des offres**

Tous les documents relatifs à l'offre seront rédigés en langue française.

Chaque entreprise candidate devra proposer une solution technique complète et conforme au Cahier des Charges Techniques, constituée des pièces suivantes :

- **Acte d'engagement**, signé(s) et accompagné(s) du cachet de l'entreprise, indiquant notamment le(s) prix forfaitaire(s) de la prestation et incluant tous les frais annexes tels que les transports/déplacements sur sites ;
- A l'appui de l'Acte d'engagement, la **Décomposition du Prix Global et Forfaitaire**, qui précisera les différentes prestations décrites dans le Cahier des Charges Techniques ;
- Un **mémoire technique complet et précis** qui indiquera notamment :
  - ✓ Le cas échéant, les **descriptifs et notices techniques de tous les équipements** objets du marché ;
  - ✓ la **méthodologie de travail** : modes opératoires et divers procédés utilisés notamment pour assurer l'hygiène et la sécurité sur le chantier, l'exécution du marché et le respect du planning prévisionnel, les moyens humains et matériels mis à la disposition du marché (composition de l'équipe de travail, qualifications de ses membres), la prise en compte des contraintes de l'opération ainsi que le volume du recours envisagé à la sous-traitance ;

### **3 - 4 : Transmission des dossiers des entreprises**

Les dossiers de candidature et d'offres devront être transmis par voie dématérialisée et déposés, avant la date limite indiquée à l'article 3-7 du présent règlement, sur la plateforme de dématérialisation des marchés publics [www.centreofficielles.com](http://www.centreofficielles.com) utilisée également en principe pour :

- la mise à disposition des documents de la consultation,
- les échanges entre l'acheteur et les entreprises (questions/réponses, demandes de compléments d'informations etc...),
- les notifications de décisions (lettre de rejet etc...)

Le format principal des documents transmis par les entreprises sera le format pdf.

Le candidat a la possibilité de transmettre une copie de sauvegarde de son dossier dématérialisé, au format papier ou au format physique électronique (par exemple clé USB), qui pourront être transmis soit par la voie postale soit par remise directe en Mairie (8 bis cours des Perches 63118), contre récépissé.

### **3 - 5 : Critères de sélection des offres :**

Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :

#### **Valeur technique des prestations : 60%**

Le critère sera apprécié à partir d'un mémoire technique détaillant la mise en œuvre et l'exécution des prestations, et notamment les points suivants :

- Mesures prévues pour assurer l'hygiène et la sécurité sur le chantier – 20%
- Mesures et procédés d'exécution envisagés et les moyens employés – 20%
- Programme d'exécution par rapport au planning et analyse des contraintes spécifiques au site au chantier - 60%

#### **Conditions financières : 40%**

Incluant notamment le prix forfaitaire de la prestation, ainsi que sa décomposition, et l'ensemble des frais annexes associés.

### **3 - 6 : Variante(s)**

Comme indiqué à l'article 2, chaque candidat peut présenter une ou plusieurs variantes uniquement d'ordre technique, à condition toutefois d'avoir transmis une offre de base conforme au dossier de consultation des entreprises.

### **3 - 7 : Date limite de réception des dossiers**

**Jeudi 16 mai 2024 à 12h00**

### **3 - 8 : Délai de validité des offres**

Fixé à 90 jours à compter de la date limite de réception des dossiers des entreprises.

### **3 - 9 : Négociation**

L'Acheteur public se réserve le droit de procéder à une négociation avec les candidats (3 maximum) ayant remis les offres jugées les plus intéressantes, suite à un 1<sup>er</sup> classement établi sur la base des critères énoncés ci-dessus.

La négociation pourra être engagée librement avec les candidats sélectionnés et conduite dans le respect des principes de transparence et d'égalité de traitement des candidats à la commande publique. Elle pourra porter sur tous les éléments de l'offre, notamment sur les précisions techniques apportées afin d'optimiser l'offre financière.

L'Acheteur public se réserve également le droit d'effectuer des visites sur place ou sur sites équipés, afin d'analyser in situ la qualité des matériels proposés.

L'offre finale sera jugée selon les critères énoncés ci-dessus et le classement final sera établi sur cette base.

Le cas échéant, la négociation prendra la forme d'échanges écrits avec le ou les candidat(s) retenu(s).

Les candidats devront répondre dans les conditions de forme et de délai indiqués par des courriels de sollicitation.

En cas de rencontre avec les candidats, une convocation sera transmise aux candidats en amont de la négociation. Un compte-rendu sera rédigé.

Quelle que soit leur forme, à l'issue des négociations, les candidats remettront leur offre finale dans un délai maximal indiqué lors des échanges. La date de remise des offres finales sera identique pour tous les candidats concernés.

## **ARTICLE 4 : RENSEIGNEMENTS**

### **4 – 1 : D'ordre technique**

Madame ARAGON, chargée des opérations

Tél. : 06-33-84-01-85

Courrier : [agence@bak.archi](mailto:agence@bak.archi)

Monsieur Romain GOMES, adjoint au directeur des services techniques

Tél. : 06-74-90-00-28

Courriel : [romain.gomes@cebazat.fr](mailto:romain.gomes@cebazat.fr)

### **4 – 2 : D'ordre administratif**

Monsieur Jérôme LAURENT, services Finances et Commande Publique

Tél. : 04-73-16-30-23

Courriel : [jerome.laurent@cebazat.fr](mailto:jerome.laurent@cebazat.fr)